

DÉPARTEMENT
EURE

EXTRAIT DU REGISTRE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALIZAY

Séance du mardi 16 septembre 2008

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présent	Qui ont pris part à la Délibération
15	12	12

VOTE : pour : 12
contre : 0 abstention (s) : 0

Date de la convocation
10 septembre 2008

Objet de la délibération

Soutien à l'entreprise
TYCO ELECTRONICS

L'an deux mil huit, le mardi 16 septembre 2008, 18h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gaëtan LEVITRE, Maire,

PRESENTS : M. Gaëtan LEVITRE, M. Yves GRENIER, M. Frédéric COZETTE, M^{me} Sylvie LEFEBVRE, M. Jean-Claude LEVILLAIN, M^{me} Martine ROBERT, M^{me} Cendrine MOUCHARD, M^{me} Mélanie GUIGNANS, M^{me} Sophie MANSUY, M. Zahir MECHKOUR, M^{me} Françoise BACHELET, M. Patrice L'HERMITTE.

POUVOIRS :

ABSENT(E)S : M. Antoine LOPY, M. Jean-Luc TESSON, M. Jean-Louis RAGO.

SECRETARE : M. Frédéric COZETTE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal :

- ❖ apporte son soutien aux 259 salariés licenciés de l'entreprise TYCO ELECTRONICS à Val-de-Reuil
- ❖ condamne sans appel la fermeture de l'entreprise alors qu'elle annonce 9 milliards de bénéfices l'an dernier et qu'elle a versé 3 milliards à ses actionnaires

Il est intolérable de laisser un groupe qui réalise des bénéfices délocaliser sa production dans des pays où la main d'œuvre et les coûts de production sont moins chers.

Pour extrait certifié exact,

Le Maire,



Gaëtan LEVITRE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture
le
et publication ou notification
du



**MOTION DES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS
CANTON Pont-de-l'Arche, Vallée de l'Andelle
Le 19 septembre 2008**

Les élus communistes et républicains apportent leur soutien aux 259 salariés licenciés de l'entreprise Tyco electronics à Val de Reuil.

Nous condamnons sans appel la fermeture de l'entreprise alors qu'elle annonce 9 milliards de bénéfices l'an dernier et qu'elle a payé 3 milliards à ses actionnaires.

Il est intolérable de laisser un groupe qui réalise des bénéfices délocaliser sa production dans des pays où la main d'œuvre et les coûts de production sont moins chers.

Listes des Elus signataires :

- Marcel Larmanou (Maire de Gisors – Conseiller général)
- Jean Carré (Maire de Pîtres)
- Chantale Picard (Adjointe à Pîtres)
- Gaëtan Levitre (Maire d'Alizay – Conseiller général)
- Arnaud Levitre (Adjoint à Pont-de-l'Arche)
- Mme Mercier (Elue à Venables)
- Jean-Pierre Perrault (Adjoint à Val de Reuil)
- Philippe Meoule (Adjoint à Gisors)
- Roger Leblond (Adjoint-délégué à Pont-de-l'Arche)
- Jean-Louis Rago (Elu à Alizay)
- Françoise Bachelet (Elue à Alizay)
- Patrice L'Hermitte (Elu à Alizay)
- Yvette Rebours (Elue à Val de Reuil)
- Bernard Benat (Elu à Gisors)
- Gladys Prieur (Elue à Gisors)
- Yves Lanic (Maire d'Amfreville sous les Monts)
- Daniel Breiner (Elu à Pont-de-l'Arche)
- Jean-Charles Paris (Adjoint à Hondouville)
- Frédéric Cozette (Adjoint à Alizay)
- Daniel Bellavoine (Maire de Charleval)